

# Règlement Mérite Sportif

## Article 1 :

Le prix du mérite du Centre sportif a pour objet de récompenser un sportif ou une équipe pour ses résultats sportifs ou son attitude reflétant les valeurs du sport. Il est organisé tous les ans.

## Article 2 :

Pour participer à ce challenge, les personnes nominées doivent remplir les conditions suivantes :

- Être citoyen de la Commune de Tenneville, Sainte-Ode ou Bertogne ou faire partie d'un groupement dont le siège se situe sur le territoire de la commune de Tenneville, Sainte-Ode ou Bertogne.
- Pratiquer le sport de façon non –professionnelle.
- Justifier de résultats sportifs ou d'une actualité sportive remarquable durant la saison sportive 2022-2023
- S'inscrire au moyen du formulaire ci-dessous ou via le site internet (<http://www.centresportiftenneville.be/activités/mérite-sportif/>) pour le 30 juin 2023

## Article 3 :

Cinq prix sont décernés :

- Le prix du mérite sportif collectif
- Le prix du mérite sportif individuel
- Le prix du mérite sportif collectif espoir (moins de 18 ans)
- Le prix du mérite sportif individuel espoir (moins de 18 ans)
- Le coup de cœur : cette récompense met en évidence un bénévole dont l'engagement est significatif pour le sport dans les Communes de Tenneville, Sainte-Ode ou Bertogne.
- Le prix d'honneur récompensant un sportif haut niveau d'une des trois communes

## Article 4 :

Pour participer, les candidatures devront être remises au plus tard le 30 juin 2023 au gestionnaire du Centre sportif via une inscription en bonne et due forme soit sur le site internet <http://www.centresportiftenneville.be/activités/mérite-sportif/> soit via le formulaire ci-joint.

## Article 5 :

Un participant peut s'inscrire lui-même ou être inscrit par un tiers.

## Article 6 :

Les prix seront décernés par un jury de 7 personnes comprenant :

- Le gestionnaire du Centre sportif
- Trois représentants du CA du Centre sportif
- Un journaliste sportif
- Un sportif professionnel
- Un représentant de l'ADEPS

**Article 7 :**

Les prix seront remis lors d'une cérémonie publique où tous les participants seront mis à l'honneur.

**Article 8 :**

Le jury se réunira et délibérera le jour de la réunion, quel que soit le nombre de membres présents. Les membres du jury examineront les demandes dans l'ordre de leur présentation, jugeront de leur recevabilité et donneront leur avis sur les candidatures retenues. Le jury peut, pour des raisons dont il est seul juge, décider de la non-attribution du Trophée et/ou récompenses. Cette décision est prise par la majorité des membres présents par vote secret.

**Article 9 :**

Les lauréats ne peuvent recevoir le même trophée deux années consécutives.

**Formulaire d'inscription au mérite sportif 2023**

Je soussigné (nom, prénom, adresse) :

Recommande au prix du mérite sportif (nom, prénom ou dénomination complète du ou des sportifs inscrits) :

Dans la catégorie :

- Individuel
- Collectif
- Espoir individuel
- Espoir collectif
- Coup de cœur

Sport pratiqué :

Les raisons pour lesquelles je pense que ce ou ces sportifs méritent ce prix :

Date et signature :